

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE QUEMPEL-GUEZENEC EN DATE DU 25 MAI 2020**

L'an deux mille vingt, le vingt-cinq mai, à dix-neuf heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente, sous la présidence de Gilbert LE VAILLANT, Maire.

Membres en exercice : 15

Etaient Présents : Gilbert LE VAILLANT, Serge LE GOFF, Annie LE GOFF, Jean-Paul LE CALVEZ, Joële GERVAISE, Carole LAURENT, Alain BOIN, Jean-Marc LE SAINT, Thierry ROGER, Sonia DOLHEM, Sarah LE DIGARCHER, Aurélie LE GONIDEC, Loïc LE CALVEZ, Christine LE ROY, Michel LOZAHIC

Votants : 15

Secrétaire de séance : Sonia DOLHEM

Monsieur le Maire ouvre la séance, désigne Sonia DOLHEM, secrétaire de séance.

1 – ELECTION DU MAIRE

La séance est ouverte sous la présidence de Gilbert LE VAILLANT, Maire,

Monsieur le Maire donne la présidence de l'assemblée à Madame Joële GERVAISE, qui est le membre la plus âgé du conseil. Elle procède à l'appel nominal des membres du Conseil, et dénombre 15 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L.2121-17 du CGCT était remplie.

Elle a ensuite invité chaque membre à procéder à l'élection du Maire. Gilbert LE VAILLANT et Michel LOZAHIC sont candidats à l'élection du Maire.

Le Conseil Municipal a désigné deux assesseurs : Jean-Paul LE CALVEZ et Aurélie LE GONIDEC.

Le résultat du premier tour du scrutin :

Nombre de votants :	15
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art L.66 du code électoral)	0
Nombre de suffrages déclarés :	
Gilbert LE VAILLANT	12
Michel LOZAHIC	3
Nombre de suffrages exprimés :	15

Monsieur Gilbert LE VAILLANT a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

2 – DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS ET DES CONSEILLERS DELEGUES

Monsieur le Maire propose de nommer 3 adjoints.

3 – ELECTION DES ADJOINTS

Le résultat du premier tour de scrutin :

Nombre de votants :	15
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art L.66 du code électoral)	0
Liste : Serge LE GOFF, Annie LE GOFF, Jean-Paul LE CALVEZ	13
Bulletins blancs	2

3 – Charte de l' élu local

Monsieur le Maire donne lecture de la charte de l' élu local

La séance est close à 19h45.